



HAL
open science

Deux exemples de monuments révolutionnaires en province : une Colonne de la Liberté (1791) et un Temple de la Raison à Montpellier (1793)

Dominique Laredo

► To cite this version:

Dominique Laredo. Deux exemples de monuments révolutionnaires en province : une Colonne de la Liberté (1791) et un Temple de la Raison à Montpellier (1793). Institut d'histoire de la Révolution française, Paris I, Panthéon-Sorbonne. Les Images de la Révolution Française, Editions de la Sorbonne, 1988, 2-85944-146-8. hal-03594389

HAL Id: hal-03594389

<https://hal.science/hal-03594389>

Submitted on 2 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Deux exemples de monuments révolutionnaires en province :

une Colonne de la Liberté (1791) et un Temple de la Raison à Montpellier (1793)

A la fin de l’Ancien Régime, Montpellier se présente comme une cité bourgeoise et tranquille, caractère qu’elle s’efforcera de maintenir au travers des événements. Au printemps 1789, c’est sur l’initiative du père de Joseph Cambon que négociants et bourgeois forment une association patriotique pour assurer l’approvisionnement de la ville. Le 18 avril 1789, les Montpelliérains constituent l’une des toutes premières gardes nationales. Sans violence, le processus révolutionnaire va suivre son cours, appuyé par une classe bourgeoise soucieuse d’affirmer son influence.

Le 5 janvier 1790, une filiale du Club des Jacobins fait son apparition : la Société des Amis de la Constitution et de l’Égalité de Montpellier, parmi lesquels figurent en bonne place les futurs Conventionnels Joseph Cambon et Jean-Jacques de Cambacérès, ainsi que Jean-Antoine Chaptal.

La Société se compose de 423 souscripteurs, dont 90 francs-maçons. Ce contexte éminemment patriotique, empreint de Jacobinisme mais aussi de l’influence maçonnique, voit se développer plusieurs projets architecturaux que nous avons récemment étudiés (1). Deux d’entre eux, extrêmement peu connus jusqu’à aujourd’hui, sont dignes d’attention : une Colonne de la Liberté, érigée en 1791 et détruite en 1814, un Temple de la Raison, conçu en 1793. Chacun de ces monuments a fait l’objet d’une campagne de pétitions et de souscriptions. Chacun est lié à la notion de commémoration.

Le 2 décembre 1790, une séance extraordinaire consacre « l’alliance de la Société des Amis de la Constitution et de l’égalité de Montpellier avec la garde nationale de cette ville, et la troupe de ligne y étant en garnison ». Dans une atmosphère de liesse générale, Jérôme-René Demoulin, un peintre et architecte montpelliérain âgé de trente-deux ans, prend la parole.

Afin de commémorer cette journée d’union, il propose d’élever, aux frais de la Société, « un monument simple, majestueux, riche de sa forme et des symboles dont il sera orné ».

Se référant à l’exemple antique, il ajoute :

« la Liberté que nous avons conquise va ramener parmi nous les beaux jours de la Grèce et de Rome [...]. Ces peuples qui connaissaient si bien combien il importe d’exciter l’émulation par des signes sensibles et apparents, élevèrent des monuments pour éterniser la

gloire de leurs guerriers ; des inscriptions plus consolantes se lisent sur leurs temples ; on voit encore aujourd'hui dans l'enceinte du Capitole les restes de celui qu'ils élevèrent à la Concorde [...]. Imitons ce peuple dans une grande action [...] votons une colonne à la Liberté ; ce signe fut toujours l'emblème de la force et de la durée ; son unité sera l'emblème de la nôtre ».

Demoulin décrit ensuite le monument dont il a déjà tracé l'esquisse : ornée de symboles et d'inscriptions patriotiques, surmontée de la statue de la Liberté, la Colonne s'élèverait au cœur de la ville, au centre de la promenade de l'Esplanade, et servirait d'aiguille au méridien tracé sur le sol pour indiquer l'anniversaire du 14 juillet 1789. Vivement applaudi, le projet est adopté deux jours plus tard, le 4 décembre 1790. Dons et participations affluent, tandis qu'un Comité de la Colonne se constitue, sous la présidence de Joseph Cambon.

La pose de la première pierre est l'occasion d'un vaste rassemblement populaire. Elle s'effectue en grande pompe, au son des fanfares, le 3 janvier 1791 à trois heures de l'après-midi, en présence du Conseil Général de la Commune, des administrateurs du Directoire du Département et du District, des étudiants en médecine, du régiment de Bourgogne, alors de passage à Montpellier, et de nombreux citoyens.

Le maire de la ville, Louis Durand, porte le tablier maçonnique de cuir blanc, orné d'une couronne civique où s'inscrivent les mots « la Nation, la Loi, le Roi ». Après le discours d'usage, il reçoit la truelle des mains de Jérôme-René Demoulin.

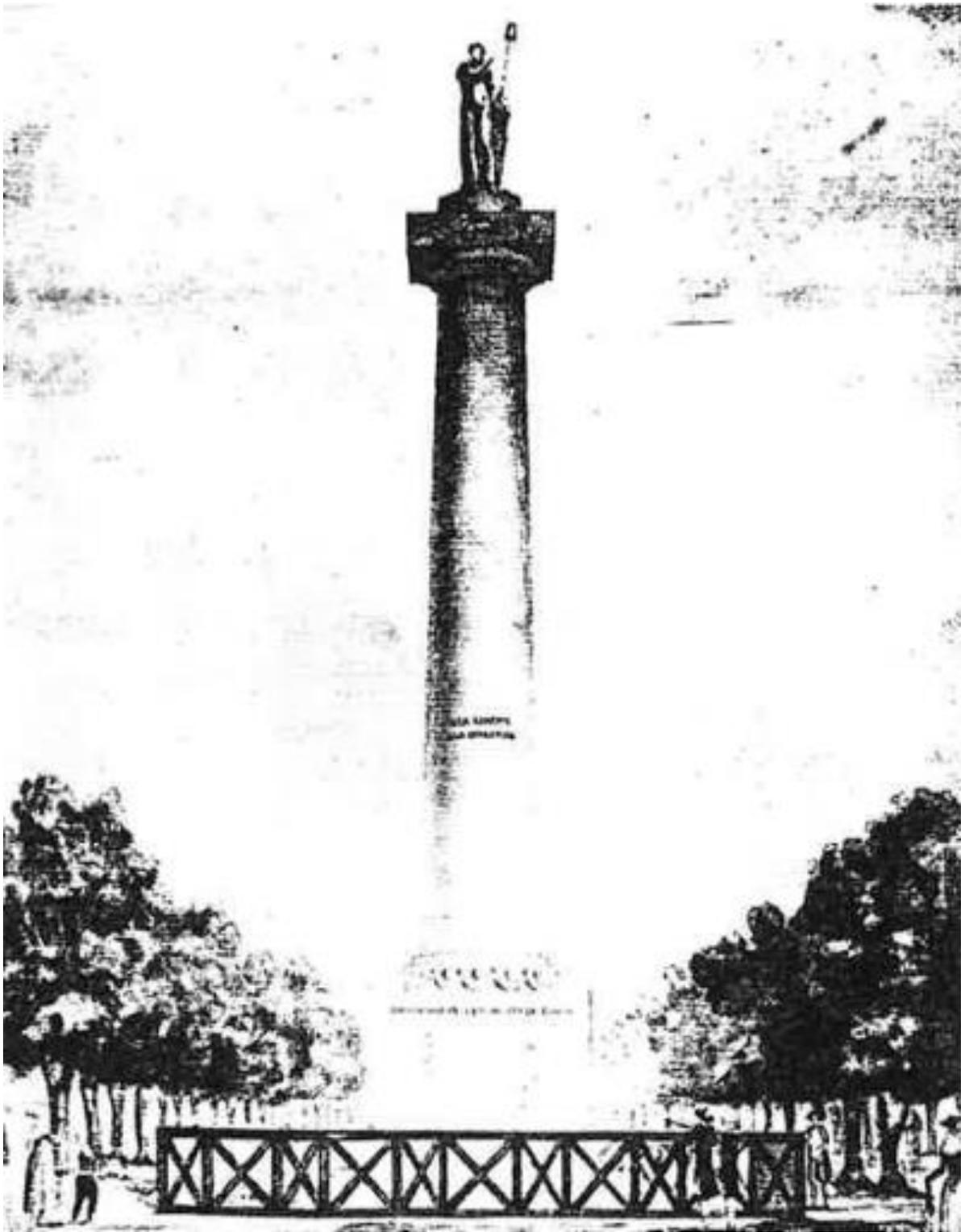
Louis Durand et Demoulin connaîtront tous deux une mort prématurée. Prévenu d'avoir été l'un des principaux auteurs des mouvements contre-révolutionnaires fédéralistes, Durand montera sur l'échafaud à Paris, le 12 janvier 1794, à l'âge de trente-quatre ans. Demoulin, quant à lui, sera poignardé au retour de la Campagne d'Égypte, en 1799, lors d'une rixe dans un port d'escale, en Sicile.

Malgré bien des retards, la Colonne est inaugurée le 15 septembre 1791 mais elle sera seulement achevée en 1795, après maintes difficultés de financement. Cette Colonne apparaît comme l'un des tous premiers monuments commémoratifs élevés à la gloire des idées républicaines.

Le 2 octobre 1791, jour anniversaire de la Constitution, le maire Louis Durand s'adresse ainsi à la statue allégorique de la Liberté :

« Liberté sainte ! C'est aux pieds de ta statue que nous venons proclamer une Constitution basée sur toi. Du haut de cette Colonne, tu attires nos cœurs, ce monument est le premier que dans tout l'Empire tes amis aient élevé à ta gloire ».

Devenue un objet de culte patriotique, la Colonne constitue un véritable point de ralliement, notamment lors de la Fête de l'Être Suprême, le 10 novembre 1793.



Colonne de la Liberté s'élevant sur l'Eplanade de Montpellier de 1791 à 1814, conçue par Jérôme-René Demoulin - D'après le fac-similé d'une aquarelle de l'époque (Musée du Vieux-Montpellier, cliché A.M. Montpellier).

Le monument conçu par Demoulin ne subsistera pourtant pas longtemps.

Victime des mutations politiques, il connaît l'indifférence dès 1798, puis les invectives royalistes, pour être finalement rasé le 19 avril 1814 aux cris de « vive Louis XVIII ! ». Il n'en subsiste rien aujourd'hui, sinon le témoignage d'une aquarelle ancienne qui nous restitue l'image de cette Colonne en pierre haute de 22, 43 mètres. Elle reposait sur un piédestal rectangulaire, comportant sur ses quatre faces la Déclaration des Droits de l'Homme, les noms de grands personnages de l'Antiquité (Lycurgue, Solon, Brutus, Scevola), une pierre de la Bastille, et une plaque de marbre noir avec une inscription en hommage à la Constitution ; une guirlande de fleurs entourait la base de la Colonne ; les mots *à la Liberté, à la Concorde* se lisaient vers le milieu du fût uni ; une partie des signes du zodiaque, dont le signe du Lion correspondant au mois de juillet, ornait le chapiteau d'ordre toscan ; la statue de la Liberté, massive, drapée à l'antique, tenait d'une main une pique surmontée du bonnet phrygien et de l'autre main montrait cet emblème.

En 1794, l'architecte Dartain reprend l'idée de Jérôme-René Demoulin. Il propose alors pour la place de Peyrou ses projets de Colonne de la Liberté et d'Autel de la Patrie. Moins austère que Demoulin, Dartain enrichit la Colonne de cannelures et d'un chapiteau corinthien, il agrémente le piédestal de quatre volutes et anime la statue allégorique. L'Autel de la Patrie est cantonné de quatre piédestaux surmontés de quatre statuettes allégoriques ; il est également pourvu d'une colonne d'ordre corinthien. Ces projets de Dartain n'ont remporté aucun suffrage, contrairement à celui proposé par Boisset, Représentant du Peuple dans les départements méridionaux : édifier un Temple de la Raison.

En effet, le 20 brumaire an III (10 novembre 1793), la Convention Nationale, abolissant le culte catholique, a institué le culte de la Raison. De ce fait, les églises sont désaffectées ou reconverties, tandis que l'on envisage la construction d'édifices dédiés à la Philosophie et à la Vérité, termes assimilés à « Raison ».

A Montpellier, la cathédrale Saint-Pierre devient « Temple de la Raison » et abrite la première fête décadaire le 30 novembre 1793. Le 8 janvier 1794, Boisset confie l'exécution de son projet à la Commission de l'Agriculture et des Arts, régie par la Société Régénérée des Sans-Culottes de Montpellier, ex-Société des Amis de l'Egalité et de la Constitution. Le Représentant du Peuple précise que, « guidé par l'envie de donner à la Commune de Montpellier un monument digne d'elle et de la République, il a donné déjà au célèbre Pajou sculpteur et à Moulinier architecte l'idée d'un Temple qui sera dédié à la Philosophie et à la Vérité ; que ce plan peut être en son genre émule des plus beaux monuments de la Grèce et de Rome [...] ».



Projet d'un Temple de l'Etre Suprême pour la place du Peyrou à Montpellier (1794), plume et lavis, élaboré par Dartain - Société archéologique de Montpellier.

Les registres de la Commission retracent toutes les étapes de ce projet ambitieux pour lequel une souscription est ouverte. Jérôme-René Demoulin, Jacques Moulinier, peintre et architecte montpelliérain, Chaptal, alors professeur de chimie, appartiennent à cette Commission. Augustin Pajou, qui séjourne à Montpellier d'octobre 1792 à décembre 1794, est nommé membre adjoint le 22 janvier 1794. Assisté de l'architecte Jacques Donnat, Moulinier dresse le plan du Temple, qui doit s'élever sur la place du Peyrou, à l'emplacement du château d'eau édifié par Giral, lequel subsiste toujours.

Quelque peu fabulateur, Boisset adresse le 18 mars 1794 une lettre de visionnaire à la Convention, qui vient d'approuver son projet « quinze jours plus tôt » : « Sur les débris de la stupide figure du 14ème Capet, dans la place ci-devant dite du Peyrou, d'où l'œil du voyageur découvre trois états soumis à l'esclavage, s'élève un temple à la Raison, de forme ronde, flanqué de 160 colonnes. La statue de la Philosophie, exécutée par le célèbre Pajou, découvrira la Vérité au monde. Déjà la souscription monte à 300 000 livres ; elle se portera à 500 000. Ce monument sera un des plus beaux que l'œuvre de la liberté aura créés ».

En fait, l'insuffisance des souscriptions compromet sérieusement la construction du Temple. La réaction thermidorienne entraîne la destitution de Boisset, au mois d'août 1794, et l'abandon définitif du projet, auquel s'est également intéressé en vain l'architecte ingénieur Dartain.

Peu suivi des croyants, le culte de la Raison ne connaît pas davantage de succès lorsqu'il devient culte de l'Être Suprême sur l'initiative de Robespierre, et s'éteint avec celui-ci.

La période révolutionnaire, qui coïncide avec l'essor du néo-classicisme, est riche de nombreux projets architecturaux, notamment en ce qui concerne les Temples de la Raison. Le conservateur du musée de Karlsruhe, Katrin Simons, vient de publier une étude consacrée au peintre provençal Jacques Réattu, qui a lui-même laissé les épures d'un Temple marseillais de la Raison (1796). Le projet montpelliérain, pour sa part, est très peu connu. Un dessin conservé aux Archives des Monuments Historiques, et attribué à la main de Pajou, nous présente probablement la conception définitive du Temple, de type antiquisant : Moulinier a imaginé une sorte d'arc de triomphe à trois baies flanqué de deux obélisques de fantaisie, surmonté d'un petit dôme inspiré de celui du château d'eau de Giral, et enrichi d'un abondant décor sculpté. La structure de l'édifice renvoie au symbolisme maçonnique. En effet, selon une tradition immémoriale, deux colonnes, inspirées des deux obélisques précédant l'entrée des temples égyptiens, délimitent le seuil du « temple maçonnique ». Ces aiguilles de pierre ont pour fonction de dissiper toute perturbation cosmique. En outre, le nombre trois (celui des trois baies) évoque les Trois Grandes Lumières de la Maçonnerie : le Volume de la loi Sacrée, l'Équerre et le Compas, qui sont les instruments de construction de l'homme et du temple.

Le projet en question, daté de 1793, ne répond pas encore au goût d'épuration qui va se développer avec le néo-classicisme. L'architecte Dartain a également laissé un projet de Temple, qu'il aurait soumis sans succès à Boisset en 1794. Plusieurs plans et coupes nous montrent un édifice de plan carré surélevé de neuf marches, flanqué soit de quatre péristyles, soit d'un portique sur tout le pourtour, supportant une terrasse avec balustrade, et couronné d'une haute coupole. Circonscrit par une galerie circulaire, un amphithéâtre à onze gradins s'étage sous la coupole, à l'exemple des édifices conçus pour les fêtes nationales. Cette composition massive, alliant classicisme et rococo attardé, n'a remporté aucune adhésion.

Investis d'une valeur emblématique, la Colonne de la Liberté et le Temple de la Raison étaient conçus pour s'inscrire dans le décorum des fêtes patriotiques, comme celle de l'Être Suprême, célébrée avec éclat le 20 prairial an II (8 juin 1794).

A l'aube, les Montpelliérains lancent des fusées du pied de la colonne de la Liberté, pour porter jusqu'aux nues le témoignage de la reconnaissance du peuple libre ; violons, clarinettes, flûtes, fifres et hautbois font entendre leur musique ; un vaste cortège parcourt la ville, en stationnant devant quatre portiques qui symbolisent les quatre éléments, les quatre parties du monde, les quatre saisons, les fleurs, les fruits, les plantes, les animaux, et les quatre âges de la vie. Devant l'Autel à l'Être Suprême, dépouillé de tout ornement, se succèdent les fumées d'encens, les décharges d'artillerie, musique, chants et moment de recueillement. Un rassemblement au Temple de la Raison à clôturé la cérémonie.

Cette Fête de l'Être Suprême est représentative d'une véritable mobilisation de la conscience collective. Des monuments comme la Colonne de la Liberté et le Temple de la Raison, spécifiques de leur époque, constituaient les supports commémoratifs des principes révolutionnaires et des festivités républicaines. Sous l'influence omniprésente des Jacobins, la ville de Montpellier a voulu posséder de tels monuments, et il en a été de même dans bien d'autres villes de province.

Dans quelle mesure les projets de monuments révolutionnaires ont-ils été concrétisés, en quoi consistaient-ils, quelle est leur histoire ? On peut souhaiter que le passé historique des villes de province s'éclaire dans ce domaine, encore peu exploré, et que l'on puisse ainsi procéder à une étude d'ensemble. L'exemple montpelliérain présente assez peu d'originalité, mais il démontre combien s'est rapidement affirmée la volonté d'ériger des monuments d'un caractère nouveau, emblèmes des valeurs révolutionnaires.



Note

1 – Laredo Dominique : *Deux paysagistes montpelliérains de l'époque néo-classique : Jacques Moulinier (1757 – 1828) et Jérôme-René Demoulin (1758 – 1799)*, Maîtrise d'Histoire de l'Art, 1984 – *La vie artistique pendant la Révolution française (1789 – 1799)*, D.E.A. d'Histoire de l'Art, 1985 – Université Paul Valéry Montpellier III.